



## AIR QUALITE - ARC EN CIEL SA

www.airqualite.fr informations@airqualite.fr

**Société Anonyme au capital de 150 000 €**

Siret 418 502 787 00025 - APE 747Z

Z.I. de Vaucanson 21, avenue Marcel Dassault  
93370 Montfermeil

Tél. 01 43 30 44 79 Fax : 01 43 88 93 69

Montfermeil, le 10 novembre 2008

Cher(e) actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous informer que les actionnaires de Air Qualité - Arc-en-Ciel SA au capital de 150 000 euros composé de 30 000 actions de 5 euros nominal, sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le :

**Mercredi 26 novembre 2008, à 18 heures 30**  
**au siège de l'association Love money pour l'Emploi**  
**10, rue Montyon - 75009 Paris** (métro «Grands Boulevards» ou «Cadet»)

à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2008 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations et conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approbation desdites conventions ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs sortants ;
- Appel à candidatures pour renforcer le conseil d'administration ; Le cas échéant, nomination de nouveaux administrateurs ;
- Approbation de l'adhésion au pacte de « bonne conduite Love Money pour l'Emploi »
- Approbation de la signature du « contrat de suivi » établi avec le CIIB
- Désignation d'un liquidateur sociétaire à titre de prévention
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Au titre de l'**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** :

- Autorisation d'augmenter le capital social ;
- Décision d'augmentation de capital réservée aux salariés conformément à l'article L. 225-129-6 ;
- Actualisation des statuts - Insertion d'un article « Difficultés - procédure collective »
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Au cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à cette assemblée, vous voudrez bien utiliser le formulaire de pouvoir ou vote par correspondance (choisir une seule formule), joint à la présente convocation, et nous le retourner dûment rempli et signé.

Vous trouverez sur le site [www.airqualite.fr](http://www.airqualite.fr) (rubrique "informations économiques et financières"), le rapport du conseil d'administration, le bilan, l'exposé des motifs des résolutions proposées ainsi que les projets de résolutions.

Dans l'espoir de vous rencontrer à cette occasion, veuillez recevoir, cher(e) actionnaire, l'expression de notre meilleure considération.

Le Conseil d'Administration représenté par Jean SALWA

PS : n'oubliez pas de retourner la demande d'envoi de documents par internet si vous ne l'avez pas encore fait.